INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

Procès-verbal de la séance ordinaire tenue par le Conseil municipal le 15 juin 2018 à 19 h 00 au Centre communautaire de Laurel situé au 3470, route Principale à Wentworth-Nord.

Étaient présents : la conseillère madame Suzanne Young Paradis et les conseillers messieurs, André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston, Yvon Paradis et David Zgodzinski.

Formant quorum sous la présidence du maire, monsieur François Ghali.

Étaient aussi présentes : madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière et Marie-France Matteau, directrice des services Comptables et secrétaire-trésorière adjointe.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, M. François Ghali ouvre la séance et constate le quorum à 19 heures 3 minutes.

2018-06-214

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groux, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter l'ordre du jour de la présente séance.

2. SUIVI ET ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2.1 Suivi et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2018 ;

3. CORRESPONDANCE

4. LÉGISLATION

DÉCLARATION DU MAIRE

4.1 Rapport du maire et des présidents de comité ;

5. ADMINISTRATION

5.1 Dépôt des rapports des salaires, des achats des déboursés, des achats d'immobilisations pour le mois de mai 2018 ;

5.2 Adoption du Règlement 2018-532 abrogeant les règlements 2014-406 et 2016-406-1 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Wentworth-Nord ;

5.3 Abrogation des règlements 2014-406 et 2016-406-1 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Wentworth-Nord ;

5.4 Embauche temporaire de madame Alexandra Godin, adjointe administrative aux services de la Sécurité incendie, des Travaux publics et de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture ;

5.5 Embauche temporaire de madame Tabara Matteau, secrétaire-réceptionniste ;

5.6 Embauche temporaire de monsieur Michel Marquis, journalier aux Travaux publics ;

5.7 Embauche temporaire de madame Hélène Chartier, préposée au Pavillon Montfort ;

5.8 Embauche temporaire de monsieur Maxime Dumas, journalier aux

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

Travaux publics;

5.9 Embauche d'un étudiant aux Travaux publics ;
5.10 Embauche de deux surveillants sauveteurs pour la période estivale 2018 – Plage du Lac Laurel ;
5.11 Recommandation d'embauche de monsieur Spiro Trent au service de la Sécurité incendie – secteur Montfort ;
5.12 Achat d'une camionnette usagée Ford, modèle F-150 pour le service des Travaux publics ;
5.13 Approbation de l'état des personnes endettées envers la municipalité (ventes des immeubles pour non-paiement de taxes – année 2018) ;
5.14 Octroi de mandat – Épandage d'abat-poussière ;
5.15 Signataires autorisés – demande de servitude, 1003, rue du Chemin-de-Fer ;
5.16 Autorisation de dépense pour l'achat de bois pour la réparation complète du tablier et des mains courantes du pont # 466 Pont Richer et la réparation partielle du tablier et des mains courantes des ponts #462 Pont Spotz et #473 Pont du Moulin (Rivière-Perdue) ;
5.17 Rémunération des membres du Comité consultation d'urbanisme ;
5.18 Cession d'une partie du lot 5 830 403 ;
5.19 Démission de monsieur Eric Charbonneau du service de la Sécurité incendie – secteur Montfort ;
5.20 Autorisation de dépense – Sûreté du Québec – premier et deuxième versements pour l'année 2018 ;
5.21 Embauche d'une étudiante au Pavillon Montfort ;
5.22 Nomination d'un représentant élu responsable des questions des aînés (RQA) ;
5.23 Demande d'aide – Corvée de nettoyage – Lac Gustave ;
5.24 Offre de service CIMA+ - étude hydraulique – pont Lanthier
5.25 Autorisation de dépenses – Excavation Constantineau pour la location d'équipements et la livraison de gravier ;
5.26 Stationnements sur les rues et chemins de la Municipalité ;
5.27 Embauche d'un directeur par intérim au service des Travaux publics ;

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

6.1 Dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-09 et # 2018-10 des pompiers et premiers répondants ;
6.2 Appui de la municipalité à la MRC Les Pays-d'en-Haut – modification du Schéma révisé de couvertures de risques en sécurité incendie de la MRC Les Pays-d'en-Haut ;
6.3 Autorisation d'achat d'un côte à côte (side by side) Polaris modèle Ranger XP100, 2018

7. TRANSPORT – TRAVAUX PUBLICS

8. HYGIÈNE DU MILIEU ET ENVIRONNEMENT

8.1 Adoption du règlement 2018-530 relatif au programme ÉcoPrêt pour le remplacement des installations septiques ;
8.2 Adoption du règlement d'emprunt 2018-531 décrétant un emprunt pour la mise en œuvre du programme ÉcoPrêt pour le remplacement des installations septiques pour les citoyens de la municipalité de Wentworth-Nord

9. URBANISME ET ZONAGE

9.1. Dépôt de la liste des permis émis du 1er au 31 mai 2018 ;
9.2. DM 2018-0153 – quai au 3660 chemin Lundon ;
9.3. PIIA 2018-0140 – nouvelle construction - chemin Lobel ;
9.4. PIIA 2018-0141 – abattage au 6778, route Principale ;
9.5. PIIA 2018-0144 – construction d'un garage au 1015, chemin du Lac-Louisa ;
9.6. PIIA 2018-0146 – construction neuve - chemin du Lac-Gustave ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

9.7. PIIA 2018-0147 – agrandissement bâtiments principal par l'ajout d'un garage attaché au 209 ch. Lisbourg ;
9.8. DM 2018-0127 – construction neuve au 3444, 12e Rue (hauteur maximale) ;
9.9. PIIA 2018-0149 – construction neuve au 3444, 12e Rue ;
9.10. PIIA 2018-0150 – agrandissement du bâtiment au 1719, chemin Saint-Cyr-Nord ;
9.11. PIIA 2018-148 – agrandissement au 1829, chemin Lebeau ;
9.12. Adoption du règlement 2018-498-1 modifiant le règlement de zonage 2017-498 ;

10. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE
10.1 Nomination d'un représentant élu au Réso-Biblio ;

11. PROJETS SPÉCIAUX

12. VARIA

13. PÉRIODE DE QUESTIONS

14. LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

2018-06-215 **SUIVI ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 MAI 2018**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groux, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 mai 2018.

RAPPORT DU MAIRE

M. François Ghali, maire et les présidents des comités présentent un résumé des comités où ils siègent.

2018-06-216 **ACCEPTATION DES RAPPORTS DES SALAIRES, DES ACHATS, DES DÉBOURSÉS ET DES ACHATS D'IMMOBILISATION POUR LE MOIS DE MAI 2018**

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'adopter le rapport des salaires, des achats, des déboursés et des achats d'immobilisation pour le mois de mai 2018.

FONDS D'ADMINISTRATION 2017		FONDS D'ADMINISTRATION 2018	
DÉBOURSÉS (incompressibles):	31 973.59 $	**DÉBOURSÉS** (incompressibles):	45 606.41 $
Déneigement :		Déneigement :	
Remboursement en capital & Intérêts	3 142.43 $	Remboursement en capital & Intérêts	21 456.12 $
SALAIRES :		**SALAIRES :**	
Salaires nets :	71 323.97 $	Salaires nets :	67 671.65 $
Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	47 930.91 $	Déboursés par paiement direct (D.A.S) :	37 101.48 $
ACHATS (lot 11):	196 243.42 $	**ACHATS** (lot 11):	247 835.25 $

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

MRC DES PAYS-D'EN-HAUT		**MRC DES PAYS-D'EN-HAUT**	
Ordures et recyclage :		Ordures et recyclage :	
IMMOBILISATIONS :		**IMMOBILISATIONS :**	
Année		Année	
Ameublement bureau	2 805.26 $	Route Principale	256 100.97 $
Entretien des routes	524.94 $	Porte bâtiment HDV	3 467.60 $
Outillages TP	7 869.85 $	Remorque pour TP	5 253.36 $
TOTAL	**361 814.37 $**	**TOTAL**	**684 492.84 $**

2018-06-217

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-532 ABROGEANT LES RÈGLEMENTS 2014-406 ET 2016-406-1 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU QUE l'adoption d'un code d'éthique et de déontologie pour les membres du Conseil municipal est imposée par la Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ;

ATTENDU QU'un avis de motion et la présentation du présent règlement a été donné par **le conseiller André Cliche le 11 mai 2018** ;

ATTENDU QUE les formalités prévues à la *Loi sur l'éthique et la déontologie en matière municipale ont été respectées* ;

ATTENDU QUE le règlement numéro 2018-538 abroge les règlements 2014-406 et 2016-406-1 intitulé « Code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité ce Wentworth-Nord » ;

EN CONSÉQUENCE,

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que le règlement portant le numéro 2018-538 abrogeant les règlements 2014-406 et 2016-406-1 soit adopté.

2018-06-218

ABROGATION DES RÈGLEMENTS 2014-406 ET 2016-406-1 CONCERNANT LE CODE D'ÉTHIQUE ET DE DÉONTOLOGIE DES ÉLUS DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné lors de la séance ordinaire du conseil municipal tenue le 11 mai 2018 concernant le projet de règlement 2018-532 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Wentworth-Nord ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'abroger les Règlements numéros 2014-406 et 2016-406-1 concernant le code d'éthique et de déontologie des élus de la municipalité de Wentworth-Nord.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-219

EMBAUCHE TEMPORAIRE D'UNE ADJOINTE ADMINISTRATIVE AUX SERVICES DES TRAVAUX PUBLICS, DE LA SÉCURITÉ INCENDIE ET DE LA VIE COMMUNAUTAIRE, DES LOISIRS ET DE LA CULTURE EN REMPLACEMENT DE MADAME ANDRÉE-ANNE DELISLE

CONSIDÉRANT QUE madame Andrée-Anne Delisle occupe depuis plusieurs mois le poste d'attachée d'administration à la direction générale et à la mairie en remplacement de madame Carole Bissonnette qui est présentement en congé de maladie et qu'elle cumule aussi, dans une certaine mesure, ses anciennes fonctions ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs tâches administratives doivent être accomplies urgemment aux services des Travaux publics, de la Sécurité incendie et de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture et qu'un soutien administratif est nécessaire;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche temporaire de madame Alexandra Godin au poste d'adjointe administrative aux services des Travaux publics, de la Sécurité incendie, de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture.

2018-06-220

EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MADAME TABARA MATTEAU COMME SECRÉTAIRE-RÉCEPTIONNISTE

CONSIDÉRANT le surplus de travail à la direction générale ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche temporaire de madame Tabara Matteau au poste de secrétaire-réceptionniste.

2018-06-221

EMBAUCHE DE MICHEL MARQUIS JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre relève maintenant du service des Travaux publics ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche de monsieur Michel Marquis à titre de journalier aux Travaux publics à raison de 36 heures/semaine du mercredi au samedi inclusivement de 7 h à 16 heures et ce jusqu'au plus tard le 23 novembre 2018.

2018-06-222

EMBAUCHE DE MADAME HÉLÈNE CHARTIER – PRÉPOSÉE À L'ACCUEIL AU PAVILLON MONTFORT

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Pays-d'en-Haut par sa résolution CM-77-03-018 signifiait son intention de confier à la municipalité de Wentworth-Nord l'entretien estival du Pavillon Montfort et des services d'y rattachant ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité désire fournir le plus rapidement possible les services aux citoyens et villégiateurs tels que ceux offerts durant les antérieures ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche de madame Hélène Chartier comme préposé à l'accueil au Pavillon Montfort et de nommer madame Hélène Chartier représentante autorisée de la municipalité pour faire respecter le règlement 2018-526 concernant la protection et l'accès aux plans d'eaux du territoire de la municipalité de Wentworth-Nord.

2018-06-223 **EMBAUCHE TEMPORAIRE DE MONSIEUR MAXIME DUMAS, JOURNALIER AUX TRAVAUX PUBLICS**

CONSIDÉRANT QUE le journalier des Travaux assurant le service à l'Écocentre et à la station de lavage travaille 36 heures/semaine sur 4 jours/semaine, soit du mercredi au samedi inclusivement ;

CONSIDÉRANT QUE l'Écocentre et la station de lavage sont ouverts 7 jours/semaine;

CONSIDÉRANT QUE les Travaux publics ont besoin de personnel supplémentaire durant la période estivale ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groux

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche temporaire de monsieur Maxime Dumas comme journalier à l'Écocentre/Travaux publics les dimanche, lundi et mardi à raison de 27heures/semaine du mercredi au samedi inc usivement de 7 h à 16 heures jusqu'au 23 juin date de l'entrée en poste de l'étudiant qui assurera les services à l'Écocentre et à la station de lavage et de prolonger l'embauche de monsieur Dumas comme journalier aux Travaux publics jusqu'au 31 août 2018.

2018-06-224 **EMBAUCHE D'UN ÉTUDIANT AUX TRAVAUX PUBLICS**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche comme étudiant de monsieur Christian Docmanov.

2018-06-225 **EMBAUCHE DE DEUX (2) SURVEILLANTS-SAUVETEURS POUR LA PÉRIODE ESTIVALE 2018 – PLAGE LAC LAUREL**

CONSIDÉRANT QUE les deux sauveteurs qui ont assumé la surveillance de la plage du lac Laurel, au cours de la période estivale 2017, nous ont signifié leurs intérêts à reprendre leurs postes respectifs pour la période estivale 2018;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de procéder à l'embauche de madame Estelle Allard et de monsieur Laurent Allard, du 23 juin au 3

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

septembre 2018 selon les conditions inscrites au tableau ci-dessous.

Estelle Allard	Sauveteur # 1	Saisonnier	Entre 32 et 40 h	23 juin au 3 sept.
Laurent Allard	Sauveteur # 2	Saisonnier	Entre 20 et 26 h	23 juin au 3 sept.

2018-06-226

EMBAUCHE AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, d'autoriser l'embauche de monsieur Spiro Trent à titre de pompier jr. au service de la Sécurité incendie.

2018-06-227

ACHAT D'UNE CAMIONNETTE FORD, MODÈLE F-150 USAGÉE POUR LE SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT la résolution 2018-04-130 qui autorisait la directrice des services comptables d'aller en appel d'offres pour le financement requis pour l'achat de deux camionnettes pour le service des Travaux publics ;

Après discussion, le vote est demandé par le conseiller Yvon Paradis.

Pour 6 : le maire François Ghali, la conseillère Suzanne Paradis, les conseillers André Cliche, Jean-Luc Groulx, Eric Johnston et David Zgodzinski

Contre 1 : le conseiller Yvon Paradis

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'une camionnette de marque Ford, 2013, modèle F-150, Blanc Oxford, 8 cylindres avec un odomètre de 116 000 km du fournisseur Lachute Ford Inc. avec un plan de financement préférentiel de la Banque de Nouvelle-Écosse au montant total de 29 176,65 $ à 4,25 % d'intérêts par année durant 60 mois.

2018-06-228

APPROBATION DE LA LISTE OFFICIELLE DES PERSONNES ENDETTÉES ENVERS LA MUNICIPALITÉ AVEC OU SANS MODIFICATION (VENTE DES IMMEUBLES POUR NON-PAIEMENT DE TAXES – ANNÉE 2017)

ATTENDU QUE la Municipalité mandate la MRC des Pays-d'en-Haut, pour vendre à l'enchère publique devant se tenir le 25 septembre 2018, les immeubles pour lesquels aucun paiement n'a été attribué, à l'encontre des taxes municipales de l'année qui précède l'année en cours (C.M. article 1022 et suivants) ;

ATTENDU QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière a déposé la liste officielle des personnes endettées envers la Municipalité au sens de l'attendu qui précède ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil :

QUE le Conseil accepte la liste officielle des personnes endettées envers la Municipalité avec ou sans modification ;

QUE le Conseil ordonne la vente des immeubles visés par cet état ;

QUE le notaire Me Yves Boutin soit mandaté pour effectuer, au Bureau de la publicité des droits, les recherches nécessaires dans le cadre de la préparation de la vente pour non-paiement de taxes;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à faire préparer par des arpenteurs-géomètres les descriptions techniques requises ;

QUE la directrice générale et secrétaire-trésorière soit autorisée à retirer de cette liste tout immeuble pour lequel les taxes dues au 31 décembre 2017 auront été payées ou pour lequel une entente de paiement aura été conclue ;

QUE cette liste officielle avec ou sans modification soit transmise à la MRC des Pays-d'en-Haut selon le calendrier qu'elle aura établi ;

QUE madame Marie-France Matteau, directrice des services comptables et secrétaire-trésorière adjointe, soit mandatée pour assister à cette vente et se porter adjudicataire des immeubles pour lesquels aucune offre n'aura été faite, ainsi que sur certains immeubles déterminés par le Conseil.

2018-06-229

OCTROI DE MANDAT POUR LA FOURNITURE ET L'ÉPANDAGE D'ABAT-POUSSIÈRE LIQUIDE SUR QUELQUES VOIES PUBLIQUES

CONSIDÉRANT l'appel d'offres sur invitation no. 2018-03-03 a été fait pour obtenir des offres de services pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière liquide sur quelques voies publiques ;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a invité quatre (4) entrepreneurs et a reçu trois (3) soumissions ;

CONSIDÉRANT QUE le plus bas soumissionnaire est Les Entreprises Bourget Inc.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer le mandat pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière liquide sur quelques voies publiques et d'autoriser la dépense au montant de 17 960,14 $ taxes incluses.

2018-06-230

DEMANDE DE SERVITUDE – 1003, CHEMIN-DE-FER- SIGNATAIRES AUTORISÉS

CONSIDÉRANT QUE les propriétaires du 1003, chemin de fer ont construit une nouvelle installation sanitaire sur leur propriété en 2013 ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont fait l'objet d'un permis et que les travaux ont été réalisés en conformité avec ce permis ;

CONSIDÉRANT QUE par l'effet de la rénovation cadastrale l'installation sanitaire s'est partiellement retrouvée sur le lot 5 588 796, qui appartient à la Municipalité ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT la volonté des propriétaires de normaliser la situation de l'installation septique dans le cadre de la vente de la propriété ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'autoriser monsieur François Ghali, maire et madame Sophie Bélanger, directrice générale et secrétaire-trésorière à signer pour et au nom de la Municipalité la demande de servitude des demandeurs pour régulariser la situation de l'installation septique du 1003, chemin de fer. La totalité des frais reliés à l'octroi de ladite servitude sera à la charge des demandeurs, incluant, sans s'y limiter, les frais de notaires et les frais d'arpentage, le cas échéant.

2018-06-231

AUTORISATION DE DÉPENSE POUR L'ACHAT DE BOIS POUR LA RÉPARATION COMPLÈTE DU TABLIER ET DES MAINS COURANTES DU PONT # 466 PONT RICHER ET LA RÉPARATION PARTIELLE DU TABLIER ET DES MAINS COURANTES DES PONTS #462 PONT SPOTZ ET #473 PONT DU MOULIN (RIVIÈRE-PERDUE)

CONSIDÉRANT QUE des réparations urgentes doivent être entreprises pour la réparation complète du tablier et des mains courantes du pont #466 pont Richer et la réparation partielle du tablier et des mains courantes des ponts # 462 pont Spotz et # 473 pont du Moulin (Rivière-Perdue) ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la dépense pour l'achat de bois pour réparation complète du tablier et des mains courantes du pont #466 pont Richer et la réparation partielle du tablier et des mains courantes des ponts # 462 pont Spotz et # 473 pont du Moulin (Rivière-Perdue) au montant de 12 953,09 $ taxes incluses. Ces dépenses seront prises à même le fonds d'opération.

2018-06-232

RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

CONSIDÉRANT QUE depuis 2005, les membres du CCU reçoivent une rémunération de 40 $ pour l'étude des documents et leur participation au CCU ;

CONSIDÉRANT QUE le fardeau de travail a considérablement augmenté depuis 2013 ;

Après discussion, le conseiller Yvon Paradis demande le vote.

Pour 6 : le maire François Ghali, la conseillère Suzanne Paradis, les conseillers André Cliche, Eric Johnston, Jean-Luc Groulx et David Zgodzinski.

Contre 1 : le conseiller Yvon Paradis.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À LA MAJORITÉ des membres du conseil d'octroyer une somme de 100 $ aux membres du CCU pour l'étude et l'analyse des documents et la participation de ceux-ci au Comité consultatif d'urbanisme.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-233

CESSION D'UNE SUPERFICIE PROVENANT DES TERRES DE LA COURONNE – CHEMIN DU LAC-GUSTAVE

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs sont propriétaires du lot 5 588 128 situé sur le chemin du Lac-Gustave ;

CONSIDÉRANT QUE ce lot est en forte pente et qu'il est impossible, dans sa forme actuelle, d'y construire une résidence, une installation sanitaire et un puits;

CONSIDÉRANT QUE l'acquisition d'une partie du lot 5 830 403, propriété de la Couronne, permettrait d'ajouter la superficie nécessaire à la construction d'une résidence, d'un puits et d'une installation sanitaire ;

CONSIDÉRANT l'étude de sol réalisée par *Analyse de Sol inc.* et portant le numéro de projet TE141103 ;

CONSIDÉRANT le plan d'implantation réalisé par M. Roch Labelle, arpenteur-géomètre, en date du 18 mai 2018, minute 13 567 ;

CONSIDÉRANT QUE le chemin du Lac-Gustave ne peut pas, dû à des contraintes topographiques importantes, être prolongé vers l'ouest à l'intérieur des limites du lot 5 830 403 ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la Municipalité de Wentworth-Nord ne s'oppose pas à la cession d'une partie du lot 5 830 403 par le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles à M. André Courte dans le but d'y construire une résidence et les installations sanitaires requises en vertu de la Loi sur la qualité de l'environnement.

2018-06-234

DÉMISSION DE MONSIEUR ÉRIC CHARBONNEAU, POMPIER AU SERVICE DE LA SÉCURITÉ INCENDIE – SECTEUR MONTFORT (EMPLOYÉ #22-0121)

CONSIDÉRANT QUE monsieur Éric Charbonneau n'a plus de disponibilité pour répondre aux appels ;

CONSIDÉRANT QUE monsieur Eric Charbonneau, pompier dans le secteur Montfort au service de la Sécurité incendie la municipalité de Wentworth-Nord a remis sa démission, laquelle entrait en vigueur le 29 mai 2018 ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, d'accepter la démission de monsieur Éric Charbonneau, et de lui transmettre nos sincères remerciements pour le travail accompli au cours de ses cinq (5) années passées au sein du service de la Sécurité incendie de la municipalité de Wentworth-Nord.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-235 **AUTORISATION DE DÉPENSE – SÛRETÉ DU QUÉBEC – PREMIER ET DEUXIÈME VERSEMENTS POUR L'ANNÉE 2018**

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser le premier et deuxième versement au montant de 202 457 $ payable au 30 juin 2018 et le 31 octobre 2018, au ministère des Finances, pour les services fournis en 2018 par la Sûreté du Québec sur le territoire de la Municipalité de Wentworth-Nord.

2018-06-236 **EMBAUCHE D'UNE ÉTUDIANTE, MADAME ÈVE ROUSSELOT – PAVILLON MONTFORT**

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'embauche comme étudiant de madame Ève Rousselot comme étudiante au Pavillon Montfort.

2018-06-237 **NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ÉLU RESPONSABLE DES QUESTIONS DES AÎNÉS (RQA)**

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de nommer monsieur Jean-Luc Groulx, conseiller comme représentant élu responsable des questions des aînés (RQA) auprès de la MRC.

2018-06-238 **DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE – CORVÉE DE NETTOYAGE DES BERGES – ASSOCIATION DU LAC GUSTAVE**

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil, de contribuer à une demande d'aide financière par le biais de la location d'un conteneur de 40vg^3 pour la récupération de matières diverses (bois métal, etc.) qui sera livré à la jonction du lac Gustave Nord et lac Gustave pour une corvée de nettoyage des berges par l'association du lac Gustave.

2018-06-239 **OFFRE DE SERVICES – CIMA+ - PRÉPARATION D'UN AVIS HYDRAULIQUE POUR LE PONT DU DOMAINE LANTHIER**

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter l'offre de service de CIMA+ en ce qui touche la préparation d'un avis hydraulique pour le pont du Domaine Lanthier au montant de 2 030 $ avant taxes et que ces dépenses soient imputées au fonds général.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-240

AUTORISATION DE DÉPENSES – EXCAVATION CONSTANTINEAU POUR LA LOCATION D'ÉQUIPEMENT ET LA LIVRAISON DE GRAVIER

CONSIDÉRANT QUE plusieurs travaux devaient être effectués dans la Municipalité et que nous n'avions pas les équipements requis et les matériaux nécessaires ;

CONSIDÉRANT QUE ces travaux ont été réalisés sur les chemin Lundon, Farmer, Garand, Lac St-Louis, Lac Spectacles, Baie-Noire, Lobel, des Pruches, Presqu'Île, Notre-Dame Sud et sur la route Principale ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'autoriser la dépense de 11 195,47 $ taxes incluses à Excavation Constantineau (9041-4848 Québec Inc.) et que les dépenses soient imputées à même le budget du fonds général.

2018-06-241

STATIONNEMENTS DANS LES RUES ET CHEMINS DE LA MUNICIPALITÉ

CONSIDÉRANT QUE a Municipalité a le pouvoir de réglementer le stationnement sur son territoire ;

CONSIDÉRANT QU'il est utile de réglementer le stationnement sur le territoire de la Municipalité pour des motifs sécuritaires ;

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur David Zgodzinski

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'interdire le stationnement sur les rues et les chemins de la Municipalité aux endroits indiqués par la signalisation *Stationnement interdit*.

2018-06-242

EMBAUCHE D'UN DIRECTEUR PAR INTÉRIM AU SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

CONSIDÉRANT QUE le poste de directeur des Travaux publics n'a pas encore été comblé ;

CONSIDÉRANT QUE l'affichage du poste est prolongé jusqu'à la fin juin ;

CONSIDÉRANT QU'il est utile de mieux encadrer le travail de nos équipes de travailleurs des Travaux publics ;

CONSIDÉRANT QUE le contremaître des Travaux publics va se prévaloir prochainement d'un congé de paternité ;

Il est proposé par madame Suzanne Paradis, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'ajouter aux fonctions du directeur du service de la Sécurité incendie, monsieur Jason Neil, celles de la direction du service des Travaux publics, de façon intérimaire jusqu'à l'embauche du directeur des travaux publics et d'autoriser la directrice générale à négocier l'ajustement de son salaire en conséquence.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-243

APPROBATION DES RAPPORTS D'ACTIVITÉS DES PÉRIODES DE PAYES # 2018-09 ET # 2018-10 DES POMPIERS ET PREMIERS RÉPONDANTS

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil d'accepter le dépôt des rapports d'activités des périodes de paye # 2018-09 et 2018-10 des pompiers et premiers répondants et d'entériner le paiement des pompiers et premiers répondants pour les interventions suivantes :

Date	Adresse	# d'heures	Montant	Entraide à facturer
22 avril	3738 Principale	3	71.58 $	
5 mai	2936 Lac Farmer	7	184.90 $	
5 mai	1345 Quenouilles	3	89.46 $	
5 mai	1827 Berges Nord	12	326.55 $	
15 avril	Corr 1634 Berge E	1.75	52.19 $	

Premiers répondants	608.40 $
Prévention	469.74 $
Divers en caserne	904.86 $
- Travail administratif	1 789.20 $
Garde externe	986.84 $
Pratique premiers répondants	
Pratique pompiers	
Formation pompiers	734.28 $
TOTAL:	**6 218. 00 $**

2018-06-244

APPUI DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD À LA MRC DES PAYS-D'EN-HAUT – DEMANDE AU MINISTRE DE LA SÉCURITÉ PUBLIQUE POUR MODIFIER LE SCHÉMA RÉVISÉ DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE DE LA MRC LES PAYS-D'EN-HAUT

CONSIDÉRANT le schéma révisé de couverture de risques en sécurité incendie de la MRC Les Pays-d'en-Haut a été attesté par le ministre de la Sécurité publique le 14 juillet 2005 ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Pays-d'en-Haut souhaite apporter des modifications à son schéma révisé dans le but d'actualiser les temps de réponse requis pour atteindre la force de frappe, lesquels ont été recalculés en fonction d'une augmentation du temps de mobilisation des pompiers pour refléter la réalité sur le terrain. Les modifications proposées touchent majoritairement la section 7.3.2 *Couverture de protection optimisée du schéma révisé ;*

CONSIDÉRANT QU'en vertu de l'article 30 de la Loi sur la sécurité incendie, toute modification du schéma pour modifier les objectifs de protection doit se faire suivant la même procédure que son élaboration ;

CONSIDÉRANT QUE la MRC Les Pays-d'en-Haut a produit pour les besoins de la présente demande un dossier argumentaire lequel fait état des éléments su schéma devant faire l'objet de modifications, et expliquant les motifs conduisant à l'actuelle demande auprès du ministre de la Sécurité publique ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

CONSIDÉRANT QUE ces modifications touchent l'ensemble des municipalités parties prenantes au schéma révisé, chacune de celles-ci doit faire parvenir à la MRC une résolution municipale donnant son appui à la MRC pour la demande de modification auprès du ministre de la Sécurité publique ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil que la municipalité de Wentworth-Nord donne son appui à la MRC Les Pays-d'en-Haut pour qu'elle demande au ministre de la Sécurité publique de modifier son schéma révisé en couverture de risques en sécurité incendie, tel que prévu à l'article 30 de la Loi sur la sécurité incendie, pour tenir compte de l'augmentation des temps de réponse des tableaux sur la couverture optimisée qui touchent la municipalité de Wentworth-Nord.

2018-06-245

AUTORISATION D'ACHAT D'UN CÔTE À CÔTE (SIDE BY SIDE) POLARIS MODÈLE RANGER XP1000, 2018

CONSIDÉRANT la résolution 2018-05-196 qui autorisait le directeur de la Sécurité incendie d'aller en appel d'offres pour l'achat d'un côte à côte (side by side) pour les services de la Sécurité incendie, des Travaux publics, de la Vie communautaire, des Loisirs et de la Culture ;

CONSIDÉRANT QUE l'appel d'offres sur invitation a été envoyé à trois (3) soumissionnaires et que deux (2) ont répondu à l'appel ;

CONSIDÉRANT QUE la soumission de Thibault Marine est la seule soumission conforme à l'appel d'offres ;

CONSIDÉRANT QUE le directeur de la Sécurité incendie a obtenu l'autorisation de la directrice générale et secrétaire-trésorière à négocier avec le soumissionnaire Thibault Marine ;

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'autoriser l'achat d'un côte à côte de marque Polaris, modèle Ranger XP1000, 2018 au montant de 28 895,86 $ avant taxes. Ce montant sera imputé à même le budget du fonds de roulement.

2018-06-246

ADOPTION DU RÈGLEMENT 2018-530 RELATIF AU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

ATTENDU QUE plusieurs installations septiques sur le territoire de la Municipalité sont non conformes à la réglementation ou sont polluantes ;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il est nécessaire de viser la mise aux normes ou le remplacement de ces installations ;

ATTENDU QUE les coûts de remplacement d'une installation septique sont parfois très élevés et compte tenu également de la situation économique précaire de plusieurs propriétaires ;

ATTENDU QUE la protection de l'environnement est primordiale à la préservation de la cualité de vie à Wentworth-Nord ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution
ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

ATTENDU QUE le programme ÉcoPrêt vise à répondre aux obligations et aux compétences municipales découlant du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolés* (LQE, Q-2, r. 22) ;

ATTENDU QUE les articles 4, 19 et 92 de la *Loi sur les compétences municipales* (C-47.1) permettent à la Municipalité de mettre en place un tel programme ;

ATTENDU QUE le Conseil a adopté le projet de règlement 2018-530 le 11 mai 2018 ;

ATTENDU QU'un avis public a été diffusé le 15 mai 2018 ;

EN CONSÉQUENCE,
Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ d'adopter le règlement numéro 2018-530 relatif au programme ÉcoPrêt pour le remplacement des installations septiques.

2018-06-247

ADOPTION DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT DÉCRÉTANT UN EMPRUNT POUR LA MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME ÉCOPRÊT POUR LE REMPLACEMENT DES INSTALLATIONS SEPTIQUES POUR LES CITOYENS DE LA MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

ATTENDU QUE plusieurs installations septiques sur le territoire de la Municipalité sont non conformes à la réglementation ou sont polluantes ;

ATTENDU QUE le Conseil juge qu'il est nécessaire de viser la mise aux normes ou le remplacement de ces installations ;

ATTENDU QUE les coûts de remplacement d'une installation septique sont parfois très élevés et compte tenu également de la situation économique précaire de plusieurs propriétaires ;

ATTENDU QUE la protection de l'environnement est primordiale à la préservation de la qualité de vie à Wentworth-Nord ;

ATTENDU QUE le programme ÉcoPrêt vise à répondre aux obligations et aux compétences municipales découlant du *Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolés* (LQE, Q-2, r. 22) ;

ATTENDU QUE les articles 4, 19 et 92 de la *Loi sur les compétences municipales* (C-47.1) permettent à la Municipalité de mettre en place un tel programme ;

ATTENDU QUE le projet de Règlement numéro 2018-530 relatif au programme ÉcoPrêt pour le remplacement des installations septiques a été adopté le 11 mai 2018 ;

ATTENDU QU'UN avis de motion a été donné par le conseiller David Zgodzinski à la séance ordinaire du conseil du 11 mai 2018 ;

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil que le règlement 2018-531 décrétant un emprunt pour la mise en œuvre du programme ÉcoPrêt pour le remplacement des installations septiques pour les citoyens de la Municipalité de Wentworth-Nord soit adopté.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-248

DÉPÔT DE LA LISTE DES PERMIS ÉMIS DU 1ER AU 31 MAI 2018

La liste de tous les permis émis du 1er au 31 mai 2018 est déposée.

2018-06-249

DÉROGATION MINEURE 2018-0153 – QUAI AU 3660, CHEMIN LUNDON

CONSIDÉRANT la présence d'un très large quai de béton longeant la rive et d'une passerelle qui s'enfonce vers le lac ;

CONSIDÉRANT que ce quai de béton semble bénéficier de droits acquis ;

CONSIDÉRANT le retrait du quai de béton causerait d'énormes torts environnementaux au lac et qu'il est pratiquement impossible que la machinerie s'y rende ;

CONSIDÉRANT QUE le quai de béton, très glissant, ainsi que les tiges de métal qui y sont ancrées constituent un sérieux enjeu de sécurité ;

CONSIDÉRANT QU'un quai en bois et en aluminium recouvre le quai de béton et que ce quai a une superficie de 55,4 m^2 alors que le règlement impose une superficie maximale de 20 m^2 ;

CONSIDÉRANT QUE le quai en aluminium et en bois longe la rive plutôt que d'y être perpendiculaire comme l'exige le règlement ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs options alternatives ont été considérées par le demandeur, mais qu'aucune n'est satisfaisante pour résoudre tous les enjeux présents ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'octroyer une dérogation mineure autorisant le demandeur à conserver son quai dans son état actuel. Aucun agrandissement ultérieur ni aucune modification ne seront cependant autorisés dans le futur.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer une dérogation mineure autorisant le demandeur à conserver son quai dans l'état actuel et aucun agrandissement ultérieur ni aucune modification ne seront cependant autorisés dans le futur.

2018-06-250

PIIA 2018-0140 – NOUVELLE CONSTRUCTION SUR LE CHEMIN LOBEL

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'harmonisation avec les bâtiments existants sur le chemin Lobel ;

CONSIDÉRANT les choix faits en matière d'aménagement paysager ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif en urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0131.

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0131.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-251

PIIA 2018-0141 – ABATTAGE D'ARBRES AU 6778, ROUTE PRINCIPALE

CONSIDÉRANT la localisation de la propriété en bordure de la route Principale, soit à l'intérieur d'un corridor visuel en vertu du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement n° 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE le demandeur souhaite abattre neuf (9) arbres en une seule fois ;

CONSIDÉRANT QUE les arbres visés sont situés en cour latérale et sont peu visibles de la route Principale ;

CONSIDÉRANT QUE les arbres poussent à travers une ligne électrique et sont donc nuisibles ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs arbres sont morts ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0076.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0076.

2018-06-252

PIIA 2018-0144 – CONSTRUCTION D'UN GARAGE AU 1015, CHEMIN DU LAC-LOUISA

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT le respect de la volumétrie des bâtiments déjà présents sur la propriété et l'utilisation des mêmes matériaux ;

CONSIDÉRANT QUE la localisation du garage projeté ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0088.

Il est proposé par monsieur Jean-Luc Groulx, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0088.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SECRÉTAIRE

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-253

PIIA 2018-0146 – CONSTRUCTION NEUVE SUR LE CHEMIN DU LAC-GUSTAVE

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'intégration au terrain, entre autres par l'ajout d'un rez-de-jardin tout en respectant la hauteur maximale imposée au règlement de zonage ;

CONSIDÉRANT QUE le choix des matériaux et leur sobriété ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0100.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0100.

2018-06-254

PIIA 2018-0147 – AGRANDISSEMENT BÂTIMENT PRINCIPAL PAR L'AJOUT D'UN GARAGE ATTACHÉ AU 209, CHEMIN LISBOURG

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE la propriété est située dans le secteur du village de Montfort tel que défini au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT QUE le respect de la volumétrie, des matériaux et du style du bâtiment existant ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0109.

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Eric Johnston

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0109.

2018-06-255

DÉROGATION MINEURE 2018-0127– CONSTRUCTION NEUVE AU 3344, 12E RUE (HAUTEUR MAXIMALE)

CONSIDÉRANT la topographie du terrain et les contraintes qui en découlent ;

CONSIDÉRANT les efforts faits pour intégrer le mieux possible le bâtiment au terrain et éviter de nuire aux voisins ;

CONSIDÉRANT QUE la difficulté de respecter la hauteur maximale de 10 m imposée dans la zone avec l'utilisation d'un toit à deux versants avec une pente assez forte ;

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030

INITIALES DU MAIRE
INITIALES DU SEC.-TRÉS.

No de résolution ou annotation

CONSIDÉRANT l'aménagement d'un rez-de-jardin du côté du lac ;

CONSIDÉRANT QUE le côté de la maison donnant sur le lac a une hauteur moyenne de 12,04 m ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'octroyer une dérogation mineure quant à la hauteur maximale de la résidence ;

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'octroyer une dérogation mineure quant à la hauteur maximale de la résidence.

2018-06-256 **PIIA 2018-0149 – CONSTRUCTION NEUVE AU 3344, 12E RUE**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT les efforts d'intégration au site, notamment par le choix des matériaux et la localisation du bâtiment ;

CONSIDÉRANT QUE la construction projetée sera un ajout très intéressant au secteur ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0122.

Il est proposé par monsieur Yvon Paradis, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0122.

2018-06-257 **PIIA 2018-0150 – AGRANDISSEMENT BÂTIMENT PRINCIPAL AU 1719, CHEMIN SAINT-CYR-NORD**

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'intégration extrêmement réussie de l'agrandissement au bâtiment existant et au terrain, entre autres par l'horizontalité et le jeu des volumes ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0129.

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur Yvon Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0129.

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251- No. F030

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU SEC. TRES

No de résolution ou annotation

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE WENTWORTH-NORD

SÉANCE ORDINAIRE DU 15 JUIN 2018

2018-06-258

PIIA 2018-0148 – AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT PRINCIPAL AU 1829 CHEMIN LEBEAU

CONSIDÉRANT les critères d'évaluation contenus au règlement no. 2017-501 portant sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ;

CONSIDÉRANT l'amélioration notable de l'aspect extérieur du bâtiment ;

CONSIDÉRANT l'ajout d'un rez-de-jardin dans le respect de la hauteur maximale ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du Comité consultatif d'urbanisme recommandent unanimement au Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet de la demande de permis 2018-0110.

Il est proposé par monsieur André Cliche, appuyé par madame Suzanne Paradis

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil d'accepter le projet du demandeur, objet ce la demande de permis 2018-0110.

2018-06-259

NOMINATION D'UN REPRÉSENTANT ÉLU AU RÉSO-BIBLIO

Il est proposé par monsieur David Zgodzinski, appuyé par monsieur Jean-Luc Groulx

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du Conseil, de nommer madame Suzanne Paradis, conseillère comme représentante de la Bibliothèque à compter de ce jour.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Les personnes présentes ont maintenant l'occasion de se faire entendre par les membres du conseil.

CERTIFICAT DE DIRECTRICE GÉNÉRALE ET SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE

Je soussignée Marie-France Matteau certifie que des crédits sont disponibles pour toutes les dépenses autorisées à l'intérieur de ce procès-verbal.

En foi de quoi, je donne le présent certificat à Wentworth-Nord ce 15e jour du mois de juin deux mille dix-huit.

2018-06-260

LEVÉE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par monsieur Eric Johnston, appuyé par monsieur André Cliche

ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ des membres du conseil de lever la séance ordinaire à 21 heures 57 minutes.

François Ghali
Maire

Marie-France Matteau
Secrétaire-trésorière adjointe

Les Éditions Juridiques FD - Farnham, Qc - www.fd.qc.ca - 1-800-363-9251 - No. F030